

JANVIER 2022

Si votre collectif est assez uni pour réunir toutes les voix des représentant-es des personnels comme des parent-es d'élèves, soumettre un vœu au vote est utile . Pistes d'argumentaire à reprendre en communiqué de presse.

Le conseil d'administration du (nom de l'établissement) réuni le (date) proteste contre le volume de la dotation horaire attribué à l'établissement.

En effet..... : indiquer ici le constat du nombre d'heures postes supprimés et des conséquences de ces suppressions (nombre de classes, suppressions de postes, postes partagés). Puis **les arguments**

- **prévisions d'effectifs** : si des éléments tangibles et démontrables vous incitent à penser qu'il y aura plus d'élèves dans vos classes que ce qui est annoncé. Solliciter les élus locaux pour appuyer la démonstration. Attention cependant, le dialogue de gestion a déjà eu lieu en décembre. Les arguments devront donc être très solides.
- **consignes de sécurité** : s'appuyer éventuellement sur la taille de vos salles de classe en rapport avec le nombre d'élèves accueillis.
- **typologie d'établissement** : s'appuyer sur l'indice de positionnement social du public accueilli. Les directions académiques doivent prendre en compte le fait que vos élèves sont issus de milieu dit "défavorisé" même si l'établissement ne bénéficie pas d'un classement en éducation prioritaire, rare au demeurant en Bretagne.
- **typologie d'établissement** : s'appuyer sur l'argument de la ruralité et de la petite taille. Un établissement scolaire est un élément clé du maillage territorial, le fragiliser, c'est fragiliser ce tissu. Les établissements de petite taille ont aussi besoin d'un minimum de collègues non partagés pour pouvoir tourner.
- **nombre d'élèves par classe** : s'appuyer sur le nombre d'élèves par classe au regard du nombre d'élèves en situation de handicap dans les divisions d'un niveau : avoir des classes de 5ème à 30 élèves avec 8 PAP et deux AESH + l'enseignant-e soit 33 personnes.
- **LV** s'appuyer sur l'argumentaire de la continuité de l'apprentissage des langues vivantes au sein d'un bassin;
- **dispositifs particuliers** : les élèves issus d'UPE2A sont comptabilisés au même titre que n'importe quel-le autre élève. Pourtant leur prise en charge devrait impliquer un surcroît de moyens surtout quand les allophones n'ont pas eu la chance de bénéficier d'une scolarité dans leur pays d'origine.
Valorisation de toutes les actions pédagogiques surtout si elles rendent l'établissement attractif dans un contexte social défavorisé. Attention à ne pas oublier cependant qu'on risque de vous rétorquer – notamment en collège – que vous devez vous débrouiller avec la marge horaire.
- **cas particulier** : fermer un poste d'un-e collègue en arrêt maladie est particulièrement maltraitant.